

MODALITÉS DE L'OFFRE VIRBAC

Du 13 janvier 2025 au 14 avril 2025.

5 € remboursés pour l'achat d'un aliment Veterinary HPM® KJ parmi les références éligibles à l'offre*

***1 produit éligible acheté = 5€ remboursés**

Offre limitée à **1 participation par foyer d'habitation** (même nom et/ou même adresse et/ou même e-mail et/ou même RIB)

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

- 1. ACHETEZ** entre le 13/01/2025 et le 14/04/2025 inclus, dans une clinique vétérinaire (en France, Corse incluse, hors DROM-COM) ou sur un site Internet partenaire (voir liste en annexe), un aliment Veterinary HPM® KJ parmi les références éligibles ci-dessous :

Produits Virbac éligibles
HPM CAT KJ1 EARLY 1,5KG 03561963601873
HPM CAT KJ1 EARLY 3 KG 03561963601880
HPM CAT WET KJ1 EARLY 12X85G 03561963630149
HPM CAT KJ2 1,5 KG 03561963601897
HPM CAT KJ2 3KG 03561963601903
HPM CAT WET KJ2 14X85G 03561963630118
HPM CAT KJ3 ADVANCED 1,5 KG 03561963601910
HPM CAT KJ3 ADVANCED 3KG 03561963601927

- 2. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE** offres.virbac.fr muni de votre ticket de caisse ou facture et de vos coordonnées bancaires, en vous inscrivant **AU PLUS TARD LE 30/04/2025 minuit**.
Les dossiers sans inscription préalable via le site offres.virbac.fr ou via le QR code ne seront pas pris en compte.
- 3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION** comprenant vos coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse postale complète, numéro de téléphone, adresse email), vos coordonnées bancaires (codes IBAN et BIC figurant sur votre RIB) et le détail de votre achat.
- 4. TÉLÉCHARGEZ UNE PHOTO OU UN SCAN LISIBLE** des éléments suivants :

- Votre facture d'achat ou ticket de caisse original, daté entre le 13/01/2025 et le 14/04/2025 inclus, où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, l'intitulé et le prix de la référence éligible achetée.

Attention, les bons de commande ou bons de livraison ne sont pas acceptés.

- Votre RIB (où figurent les codes IBAN et BIC de votre compte) si vous ne l'avez pas saisie dans le formulaire.

MODALITÉS DE SUIVI ET PRISE EN COMPTE DE VOTRE DEMANDE :

Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire uniquement (toute autre forme de remboursement est exclue), sous 72h à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme.

Si votre dossier est non conforme, vous recevrez un email vous en informant ou vous demandant de régulariser votre participation. Pensez à consulter vos emails ou vos courriers indésirables pour le suivi de votre participation.

Pour suivre l'avancée de votre dossier, vous pouvez également vous rendre dans l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à service.consommateur@take-off.fr en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'offre (4095). Toute réclamation effectuée **après le 31/05/2025** ne sera plus prise en compte.

Veillez à bien respecter les dates d'achat et d'inscription et à fournir tous les documents demandés.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux ou ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et ne sera pas pris en compte.

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté.

Frais d'envoi non remboursés dans le cas d'un envoi du dossier par courrier.

Offre valable du 13/01/2025 au 14/04/2025 inclus, non cumulable, uniquement pour l'achat d'un aliment Veterinary HPM® KJ, réservée à toute personne physique majeure résidant et ayant un compte bancaire domicilié en France Métropolitaine (Corse incluse et hors DROM-COM) et limitée à un dossier par foyer (même nom, prénom, même adresse, même email, même RIB) sur toute la durée de l'opération. Dans le cadre d'achat(s) de plusieurs références éligibles à l'opération, pendant la

période de validité de l'offre, le remboursement interviendra uniquement sur la référence avec le prix de vente public TTC le plus élevé uniquement.

Sont exclus de l'offre, les membres du personnel de la Société organisatrice et de leurs familles respectives, ainsi que toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion de l'offre. La Société organisatrice se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas l'équité de l'offre.

En application des lois européennes et de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr, ou courrier postal adressé à : TAKE OFF – Service DPO, CS 50454, 13096 Aix en Provence. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.

Annexe : liste des sites internet partenaires

www.chronovet.fr

www.placedesvetos.fr

www.myvetshop.fr

www.vetoavenue.fr

www.clubvetshop.fr

10petitszebres.com

www.vetorino.com

www.argos-veterinaire.com

www.o-veto.fr